

**Ville de Sainte-Luce-sur-Loire**

## **Conseil municipal**

**Mardi 30 septembre 2014 à 18h30**

**Discours de Jean-Guy Alix, maire V2**

Mes chers collègues,

Ce conseil municipal est le premier depuis la période estivale. Elle a été marquée par la disparition, le 21 juillet, de Félix Tessier, qui fut le maire de Sainte-Luce-sur-Loire de 1959 à 1983. Comme je l'ai exprimé lors de ses obsèques, Félix Tessier fut un maire très apprécié, qui a accompagné la transformation de Sainte-Luce de bourg rural en petite ville d'agglomération. Il a grandi dans notre commune, proche de la Loire, dont il connaissait tous les secrets. Je vous propose une minute de silence en sa mémoire.

Tout à l'heure, je vous proposerai de dénommer le groupe scolaire de la Minais Félix Tessier, en hommage à notre ancien maire.

Il y a six mois aujourd'hui que la nouvelle équipe municipale a pris ses fonctions. Nous avons beaucoup travaillé, dans tous les domaines, à la fois pour assurer les services que la mairie propose aux habitants, mais aussi pour commencer à retrouver des marges de manœuvre financières afin de pouvoir concrétiser notre programme.

Les activités proposées par la Ville durant l'été ont répondu aux attentes des familles.

La rentrée des classes s'est déroulée dans des conditions satisfaisantes.

Aujourd'hui, nous entrons dans une autre phase, cruciale, qui est celle de la construction budgétaire 2015 : elle sera impactée par les engagements importants pris pour les équipements de la Minais, par la réduction des aides de l'État et par notre volonté de ne pas imposer davantage les Lucéens.

Tout à l'heure, Monsieur Thierry Ledunois, du cabinet *FCL Gérer la Cité*, vous présentera l'audit des finances communales que nous avons commandé à cet organisme indépendant et qui déjà effectué des études de ce type pour de nombreux départements, régions, communes ou intercommunalités.

Je dois vous le dire, les résultats de cet audit (qui seront complétés ultérieurement par un rapport de la Chambre régionale des comptes) confirment nos analyses et nos craintes. Mais surtout, il nous montre la voie à suivre : celle de réductions malheureusement nécessaires des dépenses de fonctionnement de la mairie si nous voulons éviter de graves difficultés financières dans les années à venir. Je l'ai déjà dit, nous aurions aimé de meilleures nouvelles, mais c'est la réalité et je la dois aux Lucéens.

Cela dit, cet audit doit aussi être la fin d'un cycle, qui était celui de l'analyse, pour passer à une phase d'action, à une dynamique du changement menée avec les services municipaux : nous aurons des choix difficiles à faire, mais nous les ferons dans un souci de maintien de la qualité du service public municipal.

Simplement, il faut garder en tête que les équipements de l'Est de Sainte-Luce vont générer une augmentation annuelle des dépenses de la Ville d'1,2 million d'€.

Du coup, et ce sera l'enjeu du prochain budget, il faudra prioriser, arbitrer, choisir, trouver aussi des solutions plus économiques.

Déjà, nous travaillons sur des projets sur lesquels nous souhaitons apporter des solutions alternatives, moins coûteuses.

Nous aussi, nous souhaitons des jardins familiaux pour les Lucéens. Mais les implanter au Patisseau nous semble bien loin des transports collectifs, dans un quartier de maisons qui ont déjà des jardins. C'est pourquoi nous réfléchissons à d'autres emplacements, d'autres lieux, en nous donnant le temps de lancer une concertation avec les habitants.

De la même façon, l'épicerie sociale est une priorité pour la municipalité. Mais nous avons pris le temps d'échanger avec l'association Sainte-Luce Solidaire et nous avons convenu ensemble que l'installer dans le centre-ville serait plus pertinent pour les personnes concernées que l'implanter au village associatif du Patisseau. Nous allons donc étudier la faisabilité d'une implantation là où était située la Maison de la Sécurité Sociale, près du Centre Communal d'Action Sociale.

J'ai parlé de concertation et d'écoute des habitants. Sous ce mandat, ce dialogue prend bien des formes : les *Cafés citoyens*, que nous délocalisons le 4 octobre dans le quartier de la Minais ; le Comité consultatif handicap, qui prend sa vitesse de croisière ; une exigence nouvelle dans le suivi des courriers des Lucéens, avec la mise en place d'un tableau de bord mensuel pour évaluer le taux de réponse et leur rapidité (les deux sont en nette progression). J'ajouterai les différentes commissions municipales qui se mettent en place progressivement. Nous avons aussi demandé l'avis des Lucéens sur les rythmes scolaires. Le retour de ce questionnaire était très attendu par les familles, ce qui explique pourquoi nous l'avons publié dans *Sainte-Luce Hebdo* dès la rentrée, avant que la commission ad hoc ne se réunisse pour travailler sur les pistes de réponse à apporter aux familles.

Autre volet important de notre action, celui d'avoir progressivement rétabli un partenariat équilibré et satisfaisant avec Nantes métropole. Vendredi dernier, la commission locale du pôle Loire et Erdre s'est d'ailleurs déroulée ici même, dans notre commune. Aujourd'hui, nous travaillons avec Nantes métropole sur les investissements que va mener la Communauté Urbaine à Sainte-Luce sur les 6 prochaines années. 6 millions d'€ sont prévus, dont 1 million pour aménager la rue de la Jeune Vigne. Nantes métropole a répondu à nos demandes : expérimentation de la suppression du sens interdit de la Rue-Coty, remise à neuf des marquages au sol, aménagement du trottoir de la place de l'église côté café des sports sont parmi les exemples de réalisations déjà effectuées.

Enfin, Nantes métropole partage notre analyse d'un nécessaire ralentissement de l'urbanisation de Sainte-Luce, qui sera la base de la nouvelle modification du Plan Local de l'Urbanisme que nous appelons de nos souhaits. Nous y travaillerons prochainement avec la commission municipale concernée.

Comme je l'ai dit tout à l'heure, le contexte économique et budgétaire impacte tous les secteurs de la vie communale, même si je considère que nous pouvons faire aussi bien avec moins. Le travail sur la prochaine saison culturelle est en cours. Là aussi, des choix étaient nécessaires. Notre volonté est de réunir le plus large public à Ligéria durant l'automne, l'hiver et le printemps et de proposer si possible un événement populaire réunissant les Lucéens à l'orée de l'été. Nous souhaitons allier l'exigence culturelle et le plaisir partagé par l'ensemble des Lucéens. La nouvelle saison culturelle sera lancée au mois de novembre.

Enfin, nous nous retrouverons samedi 4 octobre dans le quartier de la Minais pour poser une première pierre – symbolique, car le chantier a bien avancé – des équipements de l'Est, dont le futur groupe scolaire Félix Tessier. Pourquoi ce moment symbolique ? Car ce soir, avec la restitution de cet audit, nous allons tourner une page, nous allons passer du constat à l'action.

Notre municipalité assume ce groupe scolaire et ces équipements publics, leurs coûts, leurs conséquences et continue son action au service des Lucéens dans un monde différent, celui d'un contexte financier plus tendu que jamais.

Je vous le promets : nous y arriverons, ensemble.

Je terminerai enfin par une information :

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale a récemment adopté à l'unanimité le fait que désormais, les invitations pour le repas de Noël des anciens seraient destinées aux Lucéens de 75 ans et plus.

Pourquoi ?

Essentiellement pour des raisons de confort et de respect des normes.

En effet, plus de 1000 Lucéens sont âgés de 70 ans et plus, alors que la salle Ligéria ne peut accueillir que 530 personnes dans de bonnes conditions et dans le respect des normes de sécurité.

De plus, l'augmentation de l'espérance de vie fait que plusieurs personnes nous faisaient part de leur surprise d'être invités « si jeunes ».

Cette décision est donc logique au regard de l'évolution de la société tout en permettant une meilleure organisation.

Nous allons maintenant pouvoir passer à l'examen de l'ordre du jour de ce conseil.